



Résolutions de la XXIV Assemblée Générale 2019 de l'ACNO au Qatar

204 CNO se sont réunis dans la ville de Doha pour la XXIV Assemblée Générale de l'ACNO et se sont mis d'accord sur les résolutions suivantes:

- L'ACNO félicite le comité olympique du Qatar et son président, S.E. Cheikh Joann Hamad AL-THANI, pour l'excellente organisation des réunions de l'ACNO.
- L'ACNO félicite également le comité olympique du Qatar et le comité organisateur local d'avoir accueilli la première édition des ANOC World Beach Games ainsi que pour le grand succès de ceux-ci.
- L'ACNO félicite aussi le CIO et son président, Thomas Bach, de s'être adressé à l'Assemblée Générale; elle soutient pleinement son appel à la stricte neutralité politique du Mouvement olympique et appelle ses membres à la respecter, car elle est indispensable pour l'unité du Mouvement olympique.
- L'ACNO approuve le rapport de son président intérimaire, Dr. Robin Mitchell, et réaffirme la grande valeur des assemblées générales annuelles qui donnent aussi l'opportunité à d'autres organisations de se réunir et d'élargir leurs réseaux.
- L'Assemblée Générale de l'ACNO approuve la résolution proposée par le conseil exécutif de l'ACNO concernant le statut de la présidence de l'ACNO comme suit:
"Il est convenu que, sujet aux résolutions ultérieures du conseil exécutif, l'ajournement de l'élection présidentielle de l'ACNO soit maintenu dans le bilan de la période quadriennale, le vice-président sénior de l'ACNO continuant à siéger comme président intérimaire."
- L'ACNO reconnaît pleinement l'importance des différents Jeux continentaux et leur valeur pour les associations continentales, leurs CNO membres et leurs athlètes.
- L'ACNO salue l'initiative du CIO de rassembler les organisateurs des Jeux multisports et des FI avec les vice-présidents de l'ACNO pour discuter du calendrier sportif.
- L'ACNO a approuvé le rapport de la présidente de la Commission d'audit et finances, Mme. Dagmawit Berhane, et de l'auditeur, M. Beresford Caloia, ainsi que les points suivants:
 - Les états financiers 2018 présentés le 17 octobre à l'Assemblée générale 2019 de l'ACNO.
 - Le choix de PricewaterhouseCoopers comme auditeur de la période quadriennale 2019-2022.
- L'ACNO a approuvé le rapport de la secrétaire générale de l'ACNO et la félicite pour toutes les activités réalisées au cours de l'année.
- L'ACNO approuve les rapports des différentes commissions et les résolutions suivantes:
 - L'ACNO encourage la coopération et les bonnes relations entre CNO et gouvernements tel que mis en avant dans l'Agenda olympique 2020 du CIO.
 - L'ACNO accepte le Code mondial antidopage (le Code), elle confirme ses engagements avec les principes du Code et s'engage à les mettre en pratique et à s'y conformer.
 - L'ACNO approuve la poursuite des efforts conjoints pour aider les CNO à développer la capacité de marketing et à consolider les opportunités de revenu dans l'objectif de soutenir la mission de l'olympisme autour du monde.
 - L'ACNO encourage fortement tous les CNO qui ne l'ont pas encore fait à participer à l'enquête du CIO sur l'équité de genre et à le faire le plus vite possible.
 - L'ACNO propose de créer une brochure qui regroupe l'information sur les programmes existants d'insertion professionnelle après une carrière athlétique.



- La commission médicale de l'ACNO recommande que le standard de soins soit que les exemptions pour usage thérapeutique soient valables au maximum une année et puissent être renouvelées si nécessaire.
- L'ACNO approuve la création par la Commission des athlètes d'un plan stratégique qui soutienne et amplifie la voix des athlètes en étroite collaboration avec toutes les commissions d'athlètes, et particulièrement avec celles du CIO et de l'AMA, dans le but de consolider des relations de travail et d'obtenir un soutien palpable des présidents et secrétaires généraux des associations continentales au travail des commissions d'athlètes. L'ACNO réitère son soutien à la CA du CIO dans son effort d'encourager la mise en pratique et l'adoption par toutes CA de la Déclaration des Droits et Responsabilités des Athlètes.
- L'ACNO a entendu le rapport de sa commission des événements et l'information donnée par son président, M. Timothy Fok, ainsi que par la secrétaire générale et le directeur technique de l'ACNO concernant la première édition des ANOC World Beach Games. Elle salue leur succès et la collaboration entre l'équipe de l'ACNO et celle du Qatar.
- L'ACNO a entendu les présentations concernant les préparatifs pour les futurs Jeux de Tokyo, Beijing, Paris et Milano/Cortina, ainsi que pour les JOJ d'hiver de Lausanne 2020 et le premier rapport de Dakar 2022. Elle a proposé aux comités organisateurs tout son soutien pour le travail à venir.